



## Automobilistes, la déviation à base de chanvre est ouverte !

Après 7 mois de travaux, la voie reliant la N 20 à la D 191 est terminée. Elle est en partie réalisée avec la plante produite à Prunay-sur-Essonne.

**B**rières-les-Scellés - étampes

Par Nolwenn Cosson

C'est bien sur un tronçon de 2 km conçu avec du chanvre que les automobilistes vont pouvoir circuler à partir de ce matin, entre Etampes et Brières-les-Scellés. Pour la première fois en Ile-de-France, la fibre de cette plante, cultivée par la société Gantichanvre de Prunay-sur-Essonne, a été utilisée dans la conception de cette « route verte » reliant la N 20 à la D 191.

« Elle a permis de fabriquer la sous-couche routière, ce qui offre plus de résistance, et de réduire l'utilisation de matériaux polluants, ainsi qu'une diminution du coût », détaillait lors du lancement des travaux en avril Jean-Baptiste Bouyer, responsable du projet chez Charier. En plus de sa construction, la société bretonne, qui a breveté le procédé, est chargée de son entretien dans le cadre d'un partenariat public-privé avec la BTP Banque, qui finance le projet de 4,7 M€.

### Près de 10 000 véhicules attendus chaque jour

Cette déviation, qui représente « un

concentré d'innovations technologiques et durables » comme le vante la société Charier, est attendue depuis plus de cinquante ans par les habitants des deux communes.

Grâce à elle, le parc SudEssor, qui accueille 150 entreprises soit près de 4 500 emplois, va être désenclavé. Jusque-là, l'avenue des Sablières se terminait en impasse, obligeant les conducteurs à circuler dans les deux communes.

« Le trafic en centre-ville d'Etampes sera fortement amélioré, se réjouit Bernard Laplace, vice-président de la communauté de communes de l'Etampois Sud-Essonne en charge du projet. Entre 7 000 et 9 000 véhicules empruntent chaque jour la D 191, dont quelque mille poids lourds. Parfois, il faut plus de vingt minutes pour traverser la ville, ce ne sera plus le cas. »

A Brières-les-Scellés, aussi, les élus se félicitent de cette ouverture. Les camions n'auront plus besoin de traverser le quartier du Chesnay et le centre de la ville. « En interdisant aux plus de 7,5 t l'accès de nos rues, qui ne sont pas adaptées à une telle circulation, nous avons déjà réduit le trafic. Mais certains continuaient de

passer par là, par habitude, explique Francis Teychiné, maire adjoint. Grâce à cette déviation, nous allons totalement retirer le passage de ces véhicules dans le bourg. »

D'ici à 2025, cette nouvelle liaison devrait accueillir un trafic de l'ordre de 8 500 à 9 500 véhicules par jour, avec un pourcentage de poids lourds pouvant atteindre les 10 %.

Cette route verte sera inaugurée le 13 décembre par Josiane Chevalier, préfète de l'Essonne, et François Du-rovray, président (LR) du conseil départemental. ■



Le tronçon de route de 2 km permettant de circuler entre Etampes et Brières-les-Scellés, ouvre ce matin. Il permettra notamment aux poids lourds de ne plus traverser les centres-villes pour rejoindre la zone d'activités SudEssor.

